



Entreprise

## PCRH

# PRESTATION CONSEIL RESSOURCES HUMAINES

UNE PRESTATION DE CONSEIL POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA STRATÉGIE DE VOTRE ENTREPRISE

### PCRH

#### qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement sur-mesure par un expert en ressources humaines. Cette prestation est cofinancée par l'État et Opco EP jusqu'à 100%.

## 1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 250 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

## 2 Thématiques d'intervention

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;
- Appui au recrutement et au développement de l'activité ;
- Intégration des salariés dans l'entreprise ;
- Accompagnement aux mutations RH liées aux transitions notamment numérique et écologique ;
- Organisation du travail ;
- Amélioration du dialogue social ;
- Professionnalisation de la fonction RH dans l'entreprise ;
- Accompagnement des situations de variations conjoncturelles d'activité et/ou en lien avec un contexte économique particulier.

## 3 Avantages

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et opérationnel, par un consultant spécialisé, pour répondre à vos besoins en matière de gestion des ressources humaines. Après une phase de diagnostic de la situation de l'entreprise, le prestataire co-construit avec vous un plan d'action opérationnel et propose des outils et solutions.

## 4 Financement

	Entreprise de moins de 11 salariés	Entreprise de 11 à 49 salariés	Entreprise de 50 à 249 salariés
Financement Opco EP	50%	20%	-
Financement État	50%	50%	50%
Financement Entreprise	-	30%	50%

Sous réserve d'éligibilité.

## 5 Démarche

Contactez votre [conseiller Opco EP](#) : [opcoep.fr/mon-conseiller](https://opcoep.fr/mon-conseiller)